



PROGRAMME DE BOURSE D'ÉTUDES COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

MONTANT : Quatre bourses d'études d'une valeur de 2 500\$ chacune seront remises chaque année civile.

DESCRIPTION : Une politique de bourse d'études visant à encourager les étudiants des comtés de Gloucester, Restigouche et de la Péninsule acadienne, à poursuivre leurs études postsecondaires dans un collège et/ou université de leurs choix.

L'Administration portuaire de Belledune reconnaît l'importance d'une éducation postsecondaire reconnue et est consciente des coûts qui y sont associés. Ces bourses d'études visent à atténuer certains de ces coûts et à favoriser l'éducation postsecondaire dans divers programmes.

Les bourses d'études seront versées directement à l'établissement postsecondaire fréquenté par l'étudiant en septembre (la moitié du total, soit 1 250\$) et en janvier (la moitié restante, soit 1 250\$) de chaque année admissible.

La bourse d'études n'est pas renouvelable.

ADMISSIBILITÉ : Les étudiants doivent provenir d'une des régions suivantes : Chaleur, Restigouche ou la Péninsule acadienne. Ils doivent fréquenter une école secondaire ou avoir terminé leurs études secondaires (ou l'équivalent) dans les dix-huit (18) derniers mois.

Les étudiants doivent être inscrits à temps plein dans un programme postsecondaire dans un collège ou université de leurs choix.

Les étudiants doivent transmettre le formulaire de demande ci-joint (annexe A) ainsi qu'une copie de la lettre d'admission dans un collège ou université de leurs choix pour que leurs candidatures soit prise en compte.

Si plus de quatre étudiants admissibles posent leur candidature pour une année donnée, un tirage sera effectué pour la remise des quatre bourses d'études.

DATE LIMITE : Le formulaire de demande et la lettre d'admission au collège ou à l'université doivent être soumis d'ici le 15 juin pour que la candidature soit admissible pour la session débutant en septembre de la même année civile.



***REMARQUE : VEUILLEZ ENVOYER UNE COPIE DE VOTRE LETTRE D'ADMISSION OFFICIELLE AVEC VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE. VOTRE DEMANDE SERA CONSIDÉRÉE COMPLÈTE UNE FOIS QUE LA PREUVE D'INSCRIPTION EST REÇUE.**

Veuillez nous parler brièvement de vos objectifs de carrière.

Section 3: Renseignements facultatifs

Êtes-vous citoyen canadien ? Oui Non Autre : _____

Sexe : Homme Femme Je préfère ne pas répondre

Êtes-vous un étudiant de première génération poursuivant des études au collégial ou universitaires ?

- Oui, je suis le premier de ma famille (parents et grands-parents) à faire d'études collégiales ou universitaires.
- Non, mes parents ou mes grands-parents ont fait des études collégiales ou universitaires.

Section 4 : Autorisation

En apposant votre signature dans l'espace ci-dessous, vous attestez que tous les renseignements fournis sont exacts, que vous êtes bien la personne qui remplit la présente demande, et que vous consentez à la divulgation et à la publication de votre nom, établissement d'études et programme d'études relatifs à cette demande de bourse, par l'APB. Veuillez conserver une copie du formulaire de demande dûment rempli comme preuve de votre demande.

Signature : _____

Date : _____

Avertissement : L'APB s'engage à assurer l'égalité des chances en matière d'emploi et d'éducation. L'APB évite toute discrimination fondée sur les groupes protégés envers les candidats. Chaque demande sera examinée par le comité de sélection afin de s'assurer que les critères sont respectés. Les demandes retenues seront ensuite choisies de façon aléatoire à partir du bassin de demandes. Le gagnant sera avisé par l'APB et recevra son financement par l'entremise de son établissement d'enseignement.

Veillez envoyer votre formulaire de demande **dument rempli** et **une copie de votre lettre d'admission** émise par votre collège à info@portbelledune.ca, ou déposez le tout aux locaux administratifs de l'APB, situés à l'adresse suivante :

112, promenade Shannon, Belledune (N.-B.) E8G 2W2

